

2.3 Co-construire la démarche d'orientation, mais comment ?



En synthèse

*Si l'enjeu de construire des partenariats efficaces est clairement posé dans le champ de l'accompagnement à l'orientation, demeure la question du **comment faire** ?*

La méthode proposée repose sur une série d'étapes permettant que chacun à sa place, dans son rôle, puisse interagir et apporter une expertise associée à celles des autres acteurs. Le tableau ci-après reprend les différents acteurs mobilisés dans la co-construction de la démarche d'orientation et leurs actions respectives sur la durée du cycle de formation de l'apprenant.

Un exemple concret

Une problématique identifiée : le manque d'ambition post-bac

Les indicateurs : taux de poursuites d'études et répartition des vœux (Parcoursup), taux d'insertion direct sur quels types d'emploi ?

Les indicateurs complémentaires à considérer :

- ▶ mobilité
- ▶ catégorie
- ▶ socio-professionnelle des familles
- ▶ indicateurs du territoire
- ▶ orientation post-3^e
- ▶ répartition par voie de formation.

L'objectif poursuivi

Lutter contre le manque d'ambition

Les moyens (quelques pistes) :

- ▶ intégrer la poursuite d'études dans l'approche pédagogique,
 - faire du lien et donner du sens aux acquisitions dans le cadre de la projection dans le supérieur
 - éviter les jugements de valeurs
- ▶ débriefier les expériences liées aux rencontres (professionnels, formations du sup, étudiants) de manière ouverte et positive ([cf. fiche 2.6 Comment préparer une sortie/visite autour de l'orientation](#))
- ▶ proposer des rôles modèles en utilisant des ressources associatives diverses : 100 000 entrepreneurs, Les entretiens de l'excellence, Les cordées de la réussite...



Les différents acteurs de la co-construction

Acteurs engagés	Actions à conduire
Équipe de direction	<p>Analyse des indicateurs généraux de l'EPLE : identification de problématiques et partage des constats aux équipes</p> <p>Définition des axes et priorités en lien avec les directives nationales, le dialogue de gestion avec l'autorité académique pour définir un plan d'actions.</p> <p>Dans un dialogue avec les acteurs :</p> <p>Proposer un programme pluriannuel par niveau, avec planification de temps de concertation et de formation des équipes pédagogiques et les représentants des parents et des élèves (instances dédiées).</p> <p>Définir les axes de progrès et les attendus mesurables.</p>
Équipe pédagogique et éducative	<p>Participation à la définition collégiale du plan d'actions et du programme annuel avec montée en compétences de l'ensemble des équipes sur les axes de travail ciblés et sur les leviers à mobiliser.</p> <p>Établir une progression au fil du parcours de l'apprenant en choisissant des sujets communs à tous (politique de l'établissement).</p>
L'enseignant au sein de la classe	<p>Au sein de son enseignement :</p> <p>Mobiliser des pédagogies où la construction par soi et de soi est première, privilégier un style motivationnel enseignant favorisant l'autonomie en lien avec la théorie de l'auto-détermination. Facteur de persévérance et de capacité à évoluer vers l'avenir de manière confiante, le développement d'expériences pédagogiques et en appui sur le monde extérieur est crucial.</p> <p>Par des activités spécifiques en lien avec la construction de parcours en appui sur des ressources (Onisep, ...) ou des partenaires.</p>
Partenaires extérieurs	<p>Approche du monde professionnel.</p> <p>Participation aux forums formations post-bac et rencontres des anciens.</p>



La fabrique
de l'orientation



EN SAVOIR PLUS

Site Avenir(s) : <https://avenirs.onisep.fr/#pour-les-equipes-educatives>
 En particulier : «Construire des progressions pédagogiques annuelles pour vos classes» : <https://agenda-avenirs.onisep.fr/>

